

Le redémarrage nucléaire de Tokyo

*François Lévêque, professeur d'économie à Mines ParisTech
Club des économistes de l'énergie*

Article paru dans La Tribune du 28 septembre 2012

Que mes amis japonais me pardonnent. C'est à eux et à leurs concitoyens d'autoriser ou non le redémarrage de leurs centrales nucléaires. Il leur appartient d'arbitrer entre le bénéfice d'une énergie meilleur marché - au moins à court et moyen termes -, et le risque toujours possible d'un nouvel accident majeur sur le parc existant. Il est pourtant légitime qu'un *gaijin*, comme toute personne de l'étranger, prenne la parole. Mon exhortation : ne relancez pas vos réacteurs avant que la nouvelle autorité de sûreté nucléaire soit à pied d'oeuvre.

Les accidents nucléaires ont des répercussions sur toute la planète. Les populations voisines des centrales et les économies locales et nationales sont bien évidemment les premières et les plus profondément et durablement affectées. Mais, les nuages radioactifs ne connaissent pas les frontières. Après Tchernobyl, la Biélorussie a été contaminée sur de plus grandes étendues que l'Ukraine. La Corée et la Chine auraient pu recevoir les vents mauvais de Fukushima Daiichi. Même sans être contaminés, nous subissons tous, malgré nous, les conséquences de nouveaux accidents nucléaires majeurs. En bien comme en mal. En bien, et sans s'en réjouir, car chaque nouvel accident rend moins probable des catastrophes analogues ailleurs. Les failles qui en sont à l'origine donnent lieu à des améliorations de la sûreté sur quasiment l'ensemble du parc mondial. A la suite de Fukushima Daiichi, la protection des groupes électrogènes de secours contre les inondations a été partout revue pour les centrales en bord de fleuve ou de littoral. En mal, car l'émotion soulevée par les nouveaux accidents peut conduire à des décisions hasardeuses (dépenses de sûreté coûteuses inutiles, brusque virage de politique énergétique, ...). Outre leurs dégâts propres, les accidents effroyables renforcent les biais de perception des risques. Les attentats terroristes du 11 septembre 2001 ont conduit pendant quelques temps les Américains à moins prendre l'avion et plus leur voiture. En 3 mois, le nombre de morts supplémentaires sur la route a dépassé celui des passagers des avions détournés qui y ont péri. L'effet domino et global des accidents nucléaires rend légitime l'intrusion des étrangers dans les débats à Tokyo.

L'absence de régulation effective de la sûreté nucléaire au Japon est à l'origine de Fukushima Daiichi. La cause immédiate réside bien sûr dans la conjugaison d'un séisme et d'un raz de marée, tous deux de très grande ampleur. Environs de la centrale dévastés, réseau électrique coupé, diesels de secours noyés, refroidissement des réacteurs empêché, la centrale est restée sans alimentation électrique pendant 11 jours. Il ne s'agit pas cependant d'un double événement imprévisible, ni même imprévu. Sauf à la construction à la fin des années 1960. Depuis, les connaissances scientifiques des sismologues ont progressé. La digue initiale de 6 mètres aurait dû être rehaussée. Mais le régulateur de la sûreté est resté muet et inactif. Il a laissé l'opérateur de la centrale, Tepco, agir, ou plutôt ne pas agir, à sa guise. De façon générale, la régulation publique de la sûreté nucléaire au Japon est restée absente, incohérente ou inappliquée. Le président de la Commission pour la sûreté nucléaire a reconnu lui-même cette année devant la Diète que « jusqu'à aujourd'hui, les réglementations en matière de sûreté sont le fruit d'une collusion entre les électriciens et les autorités de sûreté. Les premiers proposaient les normes de sûreté les moins coûteuses, et les secondes les approuvaient. Ce qui a conduit à un système vicieux dans lequel les électriciens ne faisaient rien et justifiaient leur inaction en disant que le gouvernement avait approuvé les normes de sûreté ».

Les caractéristiques de la nouvelle autorité de sûreté en gestation marquent en creux les défaillances d'hier : indépendance vis-à-vis de l'industrie et des pressions politiques, transparence des décisions, dotation en ressources humaines de qualité, efforts de collecte d'information en propre et dans le

suivi des connaissances scientifiques. 17 mois après la catastrophe, elle n'a toujours pas vu le jour. La nomination de son président futur n'a pas encore été avalisée par les parlementaires ; les services non encore réorganisés. Elle est donc très loin d'être en état de marche. Deux centrales ont pourtant déjà été redémarrées. L'autorisation par le gouvernement, les préfectures et les municipalités de relancer d'autres réacteurs sans attendre que la nouvelle agence de sûreté soit à pied d'oeuvre lui couperait l'herbe sous le pied. Son avis fondé et documenté doit être attendu. Le contraire serait la meilleure façon de lui faire prendre un mauvais départ. Un redémarrage précoce signalerait aux citoyens que la nouvelle institution compte pour peu de choses, que la réforme réglementaire est en fait uniquement cosmétique. Ou, à l'inverse, que le gouvernement craignant une agence de sûreté trop peu malléable, cherche à la mettre devant le fait accompli. Il est en effet plus difficile pour un nouveau régulateur d'enjoindre le gouvernement de fermer une centrale pour des raisons de sécurité que de s'opposer à son redémarrage. Dans les deux cas la confiance des japonais dans la sûreté nucléaire ne pourra être rétablie, et le regard des étrangers restera suspicieux.